

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 43 (2013)

**Rubrik:** Communications présentées à la Société en 2013

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Communications présentées à la Société en 2013

Françoise Dubosson

Visite le samedi 19 janvier 2013

**La Mairie des Eaux-Vives**, sous la conduite de M. Philippe Beuchat, conseiller en conservation du patrimoine

En 1909, l'architecte Léon Bovy livre à la commune des Eaux-Vives une nouvelle mairie caractérisée par son architecture *Heimatstil*. L'édifice s'impose par son puissant beffroi orné d'une horloge richement décorée, par ses volumes irréguliers, par ses immenses toitures et par sa façade polychrome alternant brique et molasse.

Les intérieurs sont tout aussi soignés : nous avons pu admirer lors de notre visite l'escalier monumental, de superbes sculptures, des boiseries ouvragées, des ferronneries d'art, des carrelages aux dessins colorés et des peintures murales dues à François-Joseph Vernay et Gustave de Beaumont. Sans oublier la magnifique salle des mariages. Depuis 1931, le bâtiment est devenu le siège de l'état-civil municipal. Cette visite nous a donc permis de (re) découvrir l'un des fleurons du patrimoine architectural urbain de Genève.

Séance 1872,  
tenue le 24 janvier  
2013

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

**Le *Kulturkampf* des « despotes » : étude sur l'Eglise catholique nationale de Genève**, par Mme Sarah Scholl, historienne

Le *Kulturkampf* genevois est généralement présenté comme une période obscure de la vie cantonale, émaillée de violences contre les catholiques romains orchestrées par les protestants et les radicaux. Cette historiographie a bien entendu de solides fondements, en particulier l'anticatholicisme ancestral des élites genevoises, mais elle fait l'impasse sur la large adhésion à la fois des élites intellectuelles progressistes et d'une partie de la population catholique aux lois de 1873 tentant de transformer l'Eglise catholique en une Eglise libérale ou nationale. Pourquoi cet élan anticlérical ? Quelles étaient les motivations et les objectifs des radicaux ? En quoi cela résonnait-il avec l'actualité européenne ?

Sarah Scholl, en utilisant les recherches de sa thèse sur la création de l'Eglise catholique-chrétienne de Genève, soutenue l'année précédente, a montré comment le projet de société progressiste porté par les radicaux genevois impliquait une large redéfinition de la religion, du culte et de la présence chrétienne dans l'espace public. L'école a par exemple été entièrement laïcisée durant cette période. Ce projet de société touchait aussi les Eglises elles-mêmes, tant protestante que catholique, considérées au même titre

que l'école comme des services publics. Certains radicaux d'origine catholique ont alors choisi de rompre avec l'Eglise romaine afin de pouvoir mener à bien leur projet de réforme ecclésial. Ils ont accepté les lois de 1873 avec l'élection des pasteurs et la mise en place d'un synode catholique, ils ont aussi supprimé l'obligation de la confession auriculaire, introduit la messe en français et autorisé les mariages mixtes. Ces différentes réformes, fortement rejetées par les catholiques fidèles à Rome et au Concile Vatican I, ont été mal accueillies par les populations des campagnes. L'Eglise catholique nationale de Genève, très minoritaire donc, s'est immédiatement ralliée à l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse et à l'Eglise vieille catholique d'Allemagne.

Séance 1873,  
tenue le 7 février 2013

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

**L'établissement antique de Perly et les villae gallo-romaines du canton de Genève**, par M. Denis Genequand, archéologue

Une fouille de sauvetage menée en 2010 dans le village de Perly a permis de mettre en évidence les vestiges de la *pars urbana* d'une grande villa gallo-romaine construite au milieu du Ier siècle après J.-C., remaniée au début du IIe siècle et occupée jusqu'au IVe siècle.

Dans sa plus grande extension, la *pars urbana* comprend au moins deux ailes qui forment un angle droit et sont bordées par un portique toscan entourant un jardin doté d'un grand bassin d'agrément.

Une occupation de la fin de l'âge du Fer a précédé la construction de la villa. L'emplacement de la villa antique est aussi réoccupé au Moyen Age, entre le Xe/XIe siècle et le XIVe siècle, et voit la création d'un établissement rural composé de plusieurs bâtiments semi-excavés ou sur poteaux de bois.

Cette conférence a permis de présenter en détail l'ensemble des vestiges découverts à Perly, puis de replacer la villa gallo-romaine dans son contexte régional en tenant compte des études conduites récemment sur d'autres sites de la même catégorie, en particulier à Vandœuvres et au Parc de la Grange.

Séance 1874,  
tenue le 21 février 2013

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

**L'introduction du système carcéral dans le Département du Léman (1798-1813) : prison départementale vs maison centrale**, par M. Ludovic Mangué, historien

Le 26 avril 1798, le Directoire ratifie le traité de réunion qui lie de force Genève à la France ; les Genevois sont déclarés « Français nés ». Chef-lieu d'un département peuplé de plus de 200'000 habitants, Genève est alors dotée, en matière judiciaire, du Code pénal de 1791, de la guillotine et du système carcéral. Si le Directoire, le Consulat puis l'Empire établissent des typologies de lieux d'enfermements distincts en fonctions de la nature des détenus et du type de condamnation (prévenus, détenus correctionnels, détenus criminels, etc.), les défauts de moyens et l'absence de locaux idoines entravent la réalisation du programme carcéral. Etabli au centre de la ville

dans l'ancienne prison de l'Evêché, le bâtiment des prisons de Genève sert ainsi de maison d'arrêt, de justice, de correction et de prison militaire.

Parallèlement aux prisons départementales, dès les premières années de l'Empire, se développe en France un modèle d'établissement qui sera progressivement appelé à tisser un maillage carcéral sur l'ensemble de l'Hexagone : les maisons centrales de détentions qui centralisent les condamnés à plus d'une année d'emprisonnement ressortissant aux départements alentours.

Dès 1805, le département du Léman intègre la circonscription de la maison centrale d'Embrun, première du genre établie sur sol français, et de nombreux détenus lémaniques seront envoyés dans cet établissement pionnier. Or la délocalisation de ces individus à près de 300 kilomètres de leur foyer et du tribunal qui les a jugés, dans une prison qui centralise des centaines de condamnés du grand Sud-Est de la France, mais également des prisonniers politiques ou militaires de l'Europe entière opère une rupture considérable pour ce qui regarde les pratiques carcérales genevoises. Le modèle d'une grande prison éloignée de la ville, comprenant des ateliers de production laissés à une gestion privée, s'avère un échec. Les abus sont nombreux, les prisonniers non aptes au travail maltraités et les familles sont trop éloignées pour venir en aide aux détenus. En outre, l'effet recherché d'exemplarité disparaît, le bâtiment n'étant même pas visible des citoyens. C'est donc vers un autre modèle de bâtiment bien visible, géré par l'Etat et placé au cœur de la cité que se tourneront les autorités genevoises lorsqu'il s'agira de doter la ville d'un nouvel établissement carcéral.

Visite le samedi 16 mars 2013

**Le Musée du Service d'incendie et de secours**, sous la conduite de M. Marcel Duvoisin et Bernard Gisiger, sapeurs-pompiers retraités

Le Musée du Service d'incendie et de secours, créé bénévolement en 2008 par une soixantaine de sapeurs-pompiers professionnels, témoigne de l'histoire du corps des pompiers de la Ville de Genève depuis son origine puis de la création du bataillon en 1840.

Dans un espace de 1000 m<sup>2</sup> et sur trois niveaux, les visiteurs ont pu admirer une collection exceptionnelle de véhicules et de pompes du XVIIIe au XXe siècle, pour la plupart encore en état de fonctionnement, ainsi que de nombreux matériels individuels et collectifs utilisés au cours de ces époques.

En particulier, des mannequins en situation, d'impressionnantes tenues de feu, divers documents et photographies, ainsi que la projection de documentaires (dont le plus ancien date de 1927) illustrent l'évolution constante des techniques de secours. Une visite qui a ravi les petits et les grands !

Séance 1875,  
tenue le 21 mars 2013

*Sous la présidence de M. Matthieu de la Corbière*

**1894, une année décisive dans la vie de Charles Borgeaud**, par M. Luc Weibel, historien et écrivain

Professeur de droit et d'histoire à l'Université de Genève, Charles Borgeaud (1861-1940) est connu pour avoir écrit l'*Histoire de l'Université* et pour avoir établi le programme du Monument international de la Réformation (1909-1917). On connaît moins ses années de formation, en Allemagne, à Paris et en Angleterre, marquées par des recherches sur les origines de la démocratie moderne dans les pays anglo-saxons. Quelle carrière avait-il en vue ?

En 1894, il est à la croisée des chemins. Pour des raisons alimentaires, il a accepté un poste de « conseiller juridique » à Marseille, auprès d'une filiale française de la Standard Oil : il doit négocier l'établissement d'une raffinerie de pétrole.

Diverses voies s'offrent à lui.

- 1) Un livre de lui paraît en version anglaise. Ses contacts en Angleterre et surtout en Amérique lui permettraient-ils d'envisager une carrière américaine ?
- 2) A Paris où il a passé huit ans, il bénéficie de l'appui d'Emile Boutmy, directeur de l'École libre des sciences politiques, qui lui offre un poste. D'autre part un professeur de la Faculté de droit l'invite à devenir collaborateur dans sa revue de droit public. Borgeaud est chargé de la chronique suisse.

Il y commente les débuts en Suisse du droit d'initiative, dont la première mise en œuvre a été plutôt déplaisante : il s'est agi d'inscrire dans la constitution l'interdiction de l'abattage rituel israélite !

- 3) A Genève, on prépare l'Exposition nationale de 1896. La Société académique propose à Borgeaud de prendre la direction d'un volume sur l'Université. Va-t-il accepter cette offre venue de sa patrie, alors même que son maître, Pierre Vaucher, le lui déconseille ?

C'est tout l'enjeu de son « choix » de 1894, qui sera décisif : sa réponse positive à l'invitation de sa ville aura pour effet non seulement la création pour lui d'une chaire universitaire « sur mesure » mais marquera également le début d'une recherche de fond sur l'Académie de Calvin, avec le succès que l'on sait.

Visite le samedi 13 avril 2013

**La Société du Noble Exercice de l'Arc**, sous la conduite de M. Alain Charlet, chevalier-commandeur

Ainsi que nous l'apprend *La Pêche miraculeuse* de Conrad Witz, la Société du Noble Exercice de l'Arc existe depuis au moins 1444 et constitue à ce titre le plus vieux club sportif genevois encore en activité. Vouée à la défense de la cité au Moyen Âge, sans doute dans le cadre de la confrérie Saint-Sébastien, cette Société consacre tout d'abord ses activités à la formation et à l'exercice des archers. Elle subsiste après la Réforme comme

association sportive, perpétuant les traditions et les idéaux de la chevalerie tout en restant étroitement associée à la vie genevoise. En dépit des conflits politiques, d'interdictions et d'éclipses, le Noble Exercice de l'Arc parvient à maintenir ses « jeux », ses « exercices » et ses « rois » à travers les siècles et suscite l'adhésion d'éminentes personnalités genevoises et étrangères.

Aujourd'hui, il pratique des tirs historiques et s'adonne au tir sportif, en particulier dans le cadre de concours annuels organisés avec d'autres Sociétés cantonales. Sous un soleil radieux le nombreux public a pu saisir toutes les nuances des divers tirs en usage, aux noms évocateurs : « au beursault », « au Soleil », « au Sauvage », « Guillaume Tell », « de l'Escalade », « Challenge Stirn ». Les membres de la Société du Noble Exercice de l'Arc nous ont également fait découvrir avec une grande générosité le magnifique Hôtel Richemont, pastiche XVIIIe siècle construit en 1902, où l'on a pu admirer les collections rassemblées au fil des siècles par le Noble Exercice de l'Arc et partager le verre de l'amitié.

Séance 1876,  
tenue le 18 avril 2013

#### **Assemblée générale ordinaire**

**Le chapeau de la mariée : une institution de l'ancien droit genevois**, par M. Bernard Lescaze, historien

Du Moyen Âge au XIXe siècle, le port d'une couronne de fleurs par la mariée a signifié aux yeux de tous que celle-ci avait respecté l'interdiction des relations sexuelles prénuptiales. Le « chapel » de roses déjà mentionné dans le *Journal* du Sire de Gouverville fait écho à la tradition ancienne de la couronne de fleurs d'oranger.

La Genève protestante a maintenu cette coutume et celles qui la transgressent se trouvent en butte à la vigilance du voisinage comme à l'hostilité des pasteurs. Avec le soutien des autorités, la norme sociale devient une norme juridique non écrite en vigueur au moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Visite le samedi 25 mai 2013

#### **Le village de Cartigny**, sous la conduite du Groupe d'histoire de Cartigny

Au cœur de la Champagne, Cartigny forme au Moyen Age un domaine des comtes de Genève, puis une possession du prieuré Saint-Victor de Genève. Le couvent y dispose d'un important centre rural et administratif géré par un châtelain qui loge dans la maison forte dite du Châtelard, citée dès 1351.

Après avoir été occupé par les troupes savoyardes pendant huit ans – époque au cours de laquelle le fameux prieur François Bonivard est emprisonné à Chillon – Cartigny adhère à la Réforme dès 1536. Or, en dépit des droits de la Seigneurie de Genève, le village est remis en 1564 au duc de Savoie qui le cède finalement à Genève, avec le traité de Turin conclu en 1754. Il est érigé en commune en 1800.

Cartigny est riche d'une architecture rurale remarquable et de prestigieux domaines agricoles et résidentiels édifiés à partir de la fin du XVIe siècle, notamment par les familles Bordier, Duval et Pictet. Des mas genevois

typiques côtoient ainsi de véritables châteaux et de superbes hôtels particuliers ; on remarque également un pigeonnier construit pour l'Exposition universelle de 1889 et transporté à Cartigny en 1896. Le temple, ancienne église médiévale Saint-Georges, a été profondément remanié en 1772, avant de bénéficier d'importantes restaurations en 1817 et 1967. Le Centre de rencontres de l'Eglise nationale protestante occupe un bâtiment adjacent.

Cartigny, connu aussi par sa fête du « feuillu » et sa coutume du « lavage des fontaines », a été immortalisé par l'écrivain Philippe Monnier dans sa chronique de la vie genevoise *Mon Village*, publiée en 1909.

Cette visite a donné l'occasion aux membres présents, et ce malgré un temps un peu maussade, à la fois de découvrir l'un des plus beaux villages de la campagne genevoise et de rencontrer le Groupe de Recherches Historiques de Cartigny présidé par Madame Marie Bron. Elle a constitué à n'en pas douter un très agréable moment festif et convivial.

Visite le jeudi 30 mai 2013

**Histoire de Savoires : 175 ans d'histoire et d'archéologie à Genève**, sous la conduite de Matthieu de la Corbière et de Françoise Dubosson, commissaires

Saviez-vous que les premières fouilles de la cathédrale Saint-Pierre débutent en 1845 déjà ? Ou qu'en 1897, la Tour de l'Île était vouée à la démolition ?

Tout au long de ses 175 ans d'existence, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (SHAG) a lancé d'importants chantiers archéologiques, soutenu nombre de combats pour la conservation du patrimoine et contribué par une production éditoriale soutenue à mieux faire connaître le passé genevois. Et d'ailleurs, la SHAG est l'un des plus anciens éditeurs genevois encore en activité.

Telles sont les grandes thématiques par lesquelles l'exposition qui s'est tenue aux Archives d'Etat de Genève du 31 mai au 20 décembre 2013 s'est attachée à souligner l'engagement de notre société plus que centenaire dans la vie de la cité. Au fil des vitrines, à travers de nombreux documents, manuscrits, céramiques, photographies, médailles, monographies, revues et affiches, la Société a invité membres comme non-membres à découvrir les plus beaux moments de son passé et la diversité de ses activités. La qualité de son réseau, fort de quelque trois cents membres et de près de deux cents sociétés savantes correspondantes témoigne de sa vigueur tant à Genève qu'au niveau national et international.

La recherche historique et archéologique a certes connu de profonds changements depuis 1838, époque de la création de la Société : cette exposition a montré qu'elle n'en continue pas moins à conserver toute sa légitimité au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le site des Archives d'Etat de Genève propose sous forme virtuelle un aperçu substantiel de l'exposition : [http://etat.geneve.ch/dt/archives/histoire\\_savoires-66-5879-14051.html](http://etat.geneve.ch/dt/archives/histoire_savoires-66-5879-14051.html).

Séance 1877,  
tenue le 26 septembre 2013

*Sous la présidence de M. Marc-André Haldimann*

**Les événements de la Haute-Savoie et la presse genevoise (mars 1943)**, par M. Claude Barbier, historien

Le 16 février 1943, le gouvernement de Vichy instaurait le Service du travail obligatoire [STO], contraignant chaque jeune Français à aller travailler en Allemagne. Immédiatement, la population se révolta contre cette mesure.

En Haute-Savoie, les jeunes du Chablais savoyard prirent les hauteurs et se réfugièrent dans les chalets d'alpage, libres à ce moment de l'année. Leur fronde fut relayée par la presse de Suisse romande, notamment genevoise, ainsi que par Radio Sottens. Ces médias donnèrent une tournure dramatique et militaire à ces événements, leur conférant une dimension épique. Les « informations » divulguées par les médias suisses, reprises par la presse de la Résistance, démenties par les journaux français censurés, favorisèrent l'arrivée de 6 à 10 000 jeunes en Haute-Savoie, qui constituèrent les maquis un an avant les événements de Glières.

On peut donc affirmer que sans la presse suisse, et notamment genevoise, la Résistance en Haute-Savoie n'aurait pas connu un essor si rapide et important. Cet épisode illustre le rôle très particulier joué par la Suisse, et Genève, dans son soutien à la Résistance française.

A lire pour en savoir plus : Claude Barbier, *Le Maquis des Glières : mythe et réalité*, Paris : Perrin ; Ministère de la Défense, 2014. 466 p.

Visite le 5 octobre 2013

**Les fouilles de la Bâtie Rouelbeau**, sous la conduite de Mme Michelle Joguin Regelin

Premier site classé du canton de Genève en 1921, les vestiges de la Bâtie Rouelbeau, ont disparu peu à peu jusqu'en 2001. Le Service cantonal d'archéologie, sous la houlette de Jean Terrier et de notre guide du jour, a alors entrepris un colossal travail de fouille et de mise en valeur de ce site d'exception dans la campagne genevoise. A la veille de la conclusion définitive des fouilles, nos membres ont été invités à découvrir les résultats de ces travaux et les perspectives de recherches ouvertes.

Séance 1878,  
tenue le 10 octobre 2013

**Petra et la route de l'encens : un état de la question**, par M. Marc-André Haldimann, archéologue

Justement célébrée en 2012 pour le bicentenaire de sa découverte par l'explorateur suisse Johann Ludwig Burckhardt, Petra et son cadre naturel unique sont au cœur d'un empire économique qui, à la lumière des fouilles récentes ou plus anciennes, prend un relief tout particulier. Observé dès le I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., le commerce des parfums rares, tels l'encens et la myrrhe, acquiert un poids économique immense, un peu à l'image, aujourd'hui, des énergies fossiles de cette même région. Essentielles au bon déroulement de toutes les libations et de tous les cultes au Levant puis dans le monde gréco-romain, ces essences rares ont provoqué un déferlement de richesses dans le Proche-Orient antique dont témoigne de nombreuses manifesta-



tions architecturales spectaculaires. Pourtant, cet afflux allait aussi signifier la fin du royaume nabatéen dès 106 de notre ère... Quant à Petra, un terrible tremblement de terre la frappe en 363 et achève de fragiliser une ville déjà mise à l'écart des grands circuits commerciaux durant l'époque romaine. Elle sombre peu à peu dans l'oubli, avant que ses splendeurs ne soient à nouveau révélées aux Occidentaux, un beau jour d'août 1812.

Les 15 et 16 novembre 2013

**L'historien et l'archéologue dans la Cité** : colloque tenu aux Archives d'Etat de Genève à l'occasion du 175e anniversaire de notre Société.

Les contributions à ce colloque forment l'essentiel de ce numéro du *Bulletin*.

Séance 1879,  
tenue le 19 novembre 2013

*En collaboration avec le Cercle genevois d'archéologie*

**Dans l'œil de la tempête : les fouilles de Urkesh, 3500 – 1300 av. J. C. – Tell Mozan, Syrie, 2011-2013**, par M. Giorgio Buccellati et Mme Marilyn Kelly-Buccellati, archéologues

Urkesh est le premier centre de la civilisation Hourrite, contemporaine de la civilisation sumérienne. Les 23 campagnes de fouilles menées par le Cotsen Institute of Archaeology, UCLA, avec leurs riches découvertes en architecture monumentale et religieuse, en glyptique, en épigraphie et en céramiques, ont formé le cœur de cette conférence.

La guerre civile tragique qui déchire la Syrie a immobilisé les fouilles depuis maintenant trois ans, sans toutefois empêcher nos conférenciers non seulement de développer la sauvegarde du site et le développement d'un parc écoarchéologique, mais aussi de se rendre sur place. Dans l'œil du cyclone dans le plein sens du terme, ils poursuivent leurs efforts pour restituer une ville antique, démontrant ainsi le pouvoir intégrateur d'un projet culturel au sein d'un effondrement social général.

Séance 1880,  
tenue le 11 décembre 2013

*Sous la présidence de M. Marc-André Haldimann*

**Des bacs du Rhône au tram 12 : histoire et histoires des transports publics à Genève**, par MM. Henri Roth et Gilbert Ploujoux

En cette année jubilaire, notre Société s'est penchée sur les transports publics, souvent au cœur de l'actualité de notre cité. Les récents ouvrages de Gilbert Ploujoux ont grandement contribué à nous en faire découvrir les débuts : des bacs centenaires du Rhône aux services sur le Petit Lac apparus en 1823, leur origine tant fluviale que lacustre est trop souvent méconnue.

L'apparition et le développement exponentiel des transports terrestres et en particulier des trains et des trams rythment le développement de Genève entre la seconde moitié du XIXe et la première moitié du XXe siècle. Au sein de cette toile de plus en plus dense, la ligne 12 connaît un destin tout particulier. De colonne vertébrale du réseau alors extraordinairement dense

de trams entre 1920 et 1949, elle en devient la seule rescapée dès 1969. A partir de 1993, la ligne 12, désormais prolongée jusqu'aux Palettes, redevient le pivot du développement des nouvelles lignes de trams qui totalisent aujourd'hui pas moins de 57 kilomètres en exploitation. Juste pour comparaison, Genève comptait en 1914 134 kilomètres de réseau de tramways : un record alors pour la Suisse !

On lira avec profit : de Gilbert Ploujoux, *Histoire des transports publics dans le canton de Genève, XIXe-XXe siècles*, Genève : Editions du Tricorne, 2010-2012, 2 vol.

D'Henri Roth, *Le tram 12 raconte Genève, 1862-2012 : L'épopée de la plus ancienne ligne d'Europe*, Genève : Slatkine, 2012, 184 p .

---